

# Une hausse justifiée



L'automne dernier, la Commission canadienne du lait (CCL) a annoncé une hausse de 8,4 % pour les classes 1 à 4 dès février 2022. J'aimerais profiter de l'éditorial pour faire un retour sur cette décision.

Pour Les Producteurs de lait du Québec, il était clair, dès les premiers mois de 2021, que le problème de la hausse fulgurante des coûts de production à la ferme devait rapidement être considéré par la CCL. C'est pour cette raison que, dès mai 2021, nous avons envoyé une lettre aux Producteurs laitiers du Canada (PLC) pour indiquer le contexte difficile et l'importance de prendre en compte la hausse des coûts en vue de la prochaine indexation. Nous avons aussi indiqué la nécessité de déclencher les circonstances exceptionnelles et nous avons fait preuve de leadership pour rallier les autres provinces à cette demande. Lorsqu'il est question de dossiers nationaux, il est essentiel que les producteurs de toutes les provinces parlent d'une même et forte voix.

La formule d'indexation donnait un résultat de 6,4 %. Considérant la hausse des coûts beaucoup plus importante, les PLC et les provinces ont demandé de déclencher les circonstances exceptionnelles, ce qui a permis aux producteurs de présenter les effets de la hausse des coûts pour demander davantage que la formule. La CCL a tenu des consultations auprès des producteurs, des transformateurs, des détaillants, des restaurateurs et des consommateurs pour orienter sa décision. Ces consultations l'ont amenée à annoncer une hausse de 8,4 % pour les classes 1 à 4, excluant les ingrédients, ce qui représente un effet estimé d'environ 6 ¢ le litre pour les producteurs de tout le Canada à compter du 1<sup>er</sup> février 2022. La hausse s'appliquera à 75 % sur la matière grasse et à 25 % sur les solides non gras.

La hausse du prix compensera en partie l'augmentation importante du coût de production du lait, qui a été de 13 % l'an dernier. On doit le dire, les dernières années n'ont pas été de tout repos pour nos revenus. Notre stabilité financière a souvent été ébranlée, notamment à cause de la crise de la COVID-19, de l'instabilité du prix du lait lié à la baisse des prix mondiaux, des derniers accords commerciaux conclus par le gouvernement canadien et, bien sûr, de la hausse des coûts de production à la ferme.

Juste dans la dernière année, les coûts de l'alimentation des bovins laitiers ont augmenté de 24 %, les engrais et herbicides de 16 % et le carburant et les combustibles de 45 %. C'est une pression énorme sur nos finances! La hausse de prix de 2 % de février 2021 n'a pas permis de couvrir la hausse des coûts de production. La détérioration de notre structure de ventes a aussi beaucoup d'impact sur nos revenus. Votre conseil d'administration prend cette situation au sérieux et cherche des pistes d'amélioration. Les ajustements qui sont actuellement prévus une seule fois par année sont aussi en discussion au national afin d'avoir un système plus réactif et qui répond mieux au besoin des producteurs lorsque nous sommes en situation de fluctuations importantes des coûts de production ou d'inflation.

C'est certain qu'il y a encore un écart entre les coûts de production et le prix du marché. L'ajustement de 8,4 % est tout de même une hausse importante. Historiquement, il s'agit même de la plus grande qu'on n'ait jamais obtenue.

---

C'est certain qu'il y a encore un écart entre les coûts de production et le prix du marché. L'ajustement de 8,4 % est tout de même une hausse importante. Historiquement, il s'agit même de la plus grande qu'on n'ait jamais obtenue.

---

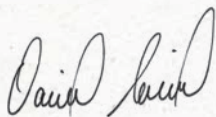
Rappelons que cet ajustement concerne le prix du lait à la ferme et non pas le prix au détail pour le lait de consommation qui est fixé par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, à la demande des transformateurs et des détaillants. Le prix des autres produits laitiers n'est pas réglementé et est fixé directement par les détaillants. Les transformateurs demandent depuis quelques années un code de conduite pour les détaillants, afin d'assurer des règles commerciales saines entre transformateurs et détaillants. La présence d'un tel code aiderait notamment à assurer la transmission des hausses de prix par les transformateurs aux détaillants. Les gouvernements doivent mettre en place des codes de conduite qui font l'objet d'une législation et qui ont force de loi. En améliorant la transparence, l'équité et la prévisibilité dans les relations, c'est l'ensemble de l'industrie laitière qui en bénéficiera, mais aussi les consommateurs grâce à une industrie encore plus dynamique et innovante.

Dans le contexte inflationniste actuel, il est bien vrai que le consommateur a lui aussi vu sa facture d'épicerie augmenter considérablement dans les dernières années. Il est tout de même bon de noter qu'en ce qui concerne les produits laitiers, les indices des prix à la consommation (IPC) ont augmenté moins rapidement que pour l'ensemble des aliments au Québec ces cinq dernières années, avec une croissance de 2,8 % de l'IPC des produits laitiers vs 8,4 % pour les autres aliments.

Pour assurer de meilleurs revenus, nous devons, comme producteurs, poursuivre nos démarches pour améliorer nos coûts de production. En tant qu'office de mise en marché, nous continuerons de travailler pour développer les marchés qui offrent une meilleure rémunération et pour trouver tous les débouchés possibles pour les SNG en trop tout en répondant aux attentes des consommateurs.

En tant que producteurs, nous sommes constamment soumis à différentes sources de stress, comme les aléas climatiques, l'isolement, les fluctuations de revenus, la paperasse, les incertitudes liées aux accords commerciaux, mais aussi aux critiques ou commentaires de l'externe qui sont parfois difficiles à entendre. Mais soyez assurés que vos élus et votre organisation gardent le cap sur la mission en ne négligeant aucun effort pour obtenir les meilleures conditions de mise en marché du lait et ainsi assurer la pérennité, la rentabilité le développement durable des fermes laitières.

En terminant, je vous invite à participer en grand nombre à vos tournées de secteur et vos assemblées régionales cet hiver. Ce sera l'occasion de vous faire entendre et d'amener des solutions et des idées inspirantes pour le développement de notre production. Au plaisir de vous voir et d'échanger avec vous!



DANIEL GOBEIL  
président